

**Communications municipales à la séance
du Conseil communal du 21 mars 2025**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous fait part de la communication suivante :

1) Décompte de clôture - Préavis n° 2022/08 – Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens, secteur 13, rive droite - Chemin du Bochet / chemin des Esserts – Crédit de construction

Les travaux relatifs à l'objet mentionné, ci-dessus, sont terminés. Le rapport du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité adressé au Service des finances et de l'informatique n'a fait l'objet d'aucune réserve. Le montant total dépensé indiqué ci-dessous est conforme avec la comptabilité, plus précisément avec le compte n° 460.5620.071.

Montant total du préavis :

Montant du crédit accordé pour le préavis n° 2022/08	Fr. 453'000.00
Montant total des dépenses	Fr. 390'783.30
Moins-value de dépenses	<u>Fr. 62'216.70</u>

Montant pour la part d'Ecublens :

Montant selon préavis n° 2022/08 (17.40%)	Fr. 73'000.00
Montant des dépenses	Fr. 67'996.25
Moins-value de dépenses	<u>Fr. 5'003.75</u>

Tous les travaux ont été exécutés conformément au préavis.

2) Décompte de clôture – Préavis n° 2023/10 – Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens, secteur 14 - Chemin des Esserts / route du Bois – Crédit de construction

Les travaux relatifs à l'objet mentionné, ci-dessus, sont terminés. Le rapport du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité adressé au Service des finances et de l'informatique n'a fait l'objet d'aucune réserve. Le montant total dépensé indiqué ci-dessous est conforme avec la comptabilité, plus précisément avec le compte n° 460.5620.072.

Montant total du préavis :

Montant du crédit accordé pour le préavis n° 2023/10	Fr. 620'000.00
Montant total des dépenses	Fr. 467'475.80
Moins-value de dépenses	<u>Fr. 152'524.20</u>

Montant pour la part d'Ecublens :

Montant selon préavis n° 2023/10 (16.20%)	Fr. 93'000.00
Montant des dépenses	Fr. 75'731.10
Moins-value de dépenses	<u>Fr. 17'268.90</u>

Le montant des divers et imprévus, budgétisé à Fr. 47'500.- lors de l'établissement du préavis, n'a pas été utilisé. De plus, initialement, il avait été prévu le remplissage de la galerie technique par des plaques en PE (polyéthylène), une variante coûteuse. Finalement, un remblayage, solution plus économique, a été choisi.

La Municipalité